



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 OCTOBRE 2013

DELIBERATION RELATIVE A L'APPROBATION D'UNE MOTION

Le 18 octobre 2013, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

- ⇒ ***approuve une motion proposée par les élus du Comité Technique sur les revendications à faire auprès du gouvernement et instances concernées à propos de l'insuffisance de moyens dont disposent les universités et qui sont nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.***

Le Conseil d'Administration et le Comité Technique de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 dénoncent l'insuffisance des moyens dont disposent les universités pour l'accomplissement de leurs missions de service public.

Le Conseil d'Administration et le Comité Technique de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 s'inquiètent et alertent le gouvernement, la communauté universitaire et les citoyens sur la situation critique de nombreuses universités, incompatible avec les objectifs annoncés par le Président de la République visant à faire de la jeunesse, de l'éducation et de la société de la connaissance une grande priorité nationale.

Le désengagement de l'Etat, conjugué aux Responsabilités et Compétences Elargies (RCE), confère un caractère structurel aux difficultés budgétaires des établissements.

Notre université évite le déficit budgétaire en 2013 et 2014 mais cet exercice « purement » comptable à un prix :

- La transformation d'heures d'enseignement en cours magistral au niveau des masters en heures de travaux dirigés pour la moitié du volume horaire étudiant.
- La création dès cette rentrée 2013 de statuts d'enseignants sous Contrat à Durée Déterminée pour des volumes d'enseignements minimaux de 36 heures. Conduisant à institutionnaliser des emplois précaires et une nouvelle catégorie de sous-emplois d'enseignants qui dévalorisent les fonctions d'enseignement et contribuent à créer une nouvelle catégorie de personnels non-titulaires extrêmement fragiles socialement.
- La prévision du gel de 10 postes d'enseignants-es chercheurs- ses pour la campagne d'emplois 2014.
- La suppression de 4 Equivalent Temps Plein (ETP) de postes de contractuels administratifs BIATS dès la rentrée 2013.
- La prévision d'une diminution de 4 000 heures de l'offre de formation à la rentrée 2014.
- La baisse de 10% des crédits de fonctionnement dédiés à la formation et à la recherche.



Après la promulgation le 22 juillet dernier, d'une loi sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche qui maintient les universités dans le piège des RCE et ne s'accompagne d'aucune programmation pluriannuelle des moyens, et les annonces de nouvelles réductions de dépenses publiques pour le projet de loi de finances 2014, il y a tout lieu de craindre que la cure d'austérité budgétaire dans notre université se poursuive, voire s'aggrave.

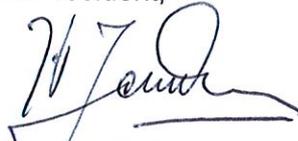
La démocratisation de l'enseignement supérieur public, la relance d'une politique de recherche ambitieuse, l'amélioration des conditions de travail des personnels et de réussite des étudiants nécessitent des investissements budgétaires importants.

Le Conseil d'Administration et le Comité Technique de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 demandent à l'Etat d'assumer ses responsabilités vis-à-vis des Universités. Ils demandent à l'équipe présidentielle de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 de porter clairement, au gouvernement et dans les instances telles que la CPU, les revendications de moyens budgétaires et de création d'emplois statutaires à la hauteur des missions que nous devons remplir.

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 18 octobre 2013

Nombre de membres présents	17
Nombre de membres représentés	12
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	29
Nombre de votes pour	29
Nombre de votes contre	0

Le Président,



Jean-Paul JOURDAN